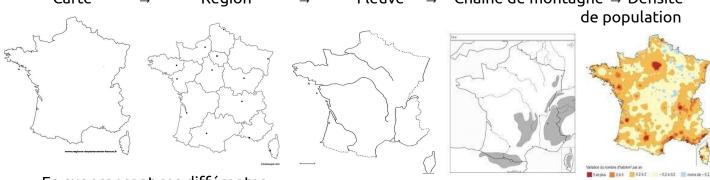
Géolocalisation

Point de départ :

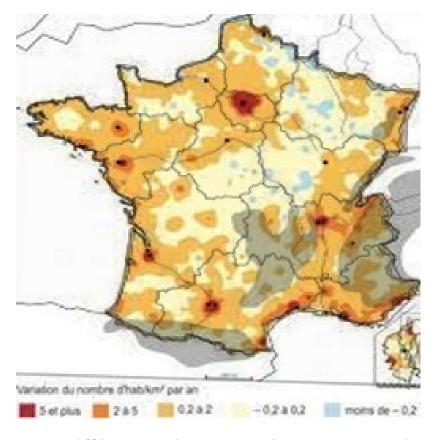
Voici quelques cartes de France qui donne des informations différentes sur ce pays :

Carte → Région → Fleuve → Chaîne de montagne → Densité

de population



En superposant ces différentes couches de données les unes sur les autres, on obtient cette carte :



Grace a différents outils, on peut créer une carte numérique qui donne de nombreuses informations sur un territoire, voir sur le monde.

Jusqu'au tout début du XXIème siècle, il s'agissait principalement de cartes numérisées à partir de cartes papier. Avec les avancées technologiques, on a aujourd'hui des cartes vectorielles (avec une qualité constante selon le niveau de zoom) qui sont plus intéressantes car elles permettent de contenir une quantité quasi illimitée de données. (faire manipuler cette idée).

Elles permettent d'afficher uniquement les informations désirées, évitant de surcharger inutilement la carte. Les outils d'interprétation d'une carte (échelle, orientation, légende) restent identiques dans le cas d'une carte papier et dans le cas d'une carte

numérique. Les données proviennent de nombreuses sources et sont de natures très variées.

La vidéo suivante vous donne plus d'information sur comment ces cartes sont créées et en quoi elles sont utiles dans notre quotidien.

http://blog.comersis.com/articles/Vector/index.php

Vidéo:

https://www.youtube.com/watch?v=8BhjZXQwvOc

Ouestions:

- 1. Quelle est la géolocalisation utilisée la plus couramment ? En quoi consiste-telle ? → Par satellite
- 2. Quel est le nom du système de positionnement par satellites européen ? → Galiléo.
- 3. Quelle est la précision verticales des satellites pour les applications civiles ? → 15M
- 4. Cité au moins 3 utilisations de la géolocalisation dans la vie courante. → navigateur de voiture, suivi des transports (industrie, transports), bracelet électronique (surveillance), localisation des enfants par les parents.v
- 5. Quelles informations sont affichées sur la carte lorsque l'utilisateur utilise son applications de cartographies ? → restaurants, banque, parcs., cinéma. .
- 6. Quels sont les risques montrés dans la vidéo ? → publicité ciblé, commerce à proximité

Geoportail: https://www.geoportail.gouv.fr/%20

Le Géoportail, portail national de la connaissance du territoire mis en œuvre par l'IGN, a pour vocation de faciliter l'accès à l'information géographique de référence. Construit dans une logique d'ouverture et d'interopérabilité des données, il s'est régulièrement enrichi de nouvelles données publiques. Favorisant l'accès aux données géographiques pour le grand public depuis 2006, il est aujourd'hui une infrastructure complète qui propose ses services aux particuliers comme aux organismes publics et aux professionnels.

Le site Géoportail facilite l'accès à l'information géographique de référence, c'est-à-dire une information publique et de source officielle sur le territoire national. Disposer de données fiables et complètes, remises à jour en permanence, est indispensable à la mise en œuvre des politiques publiques environnementales et d'aménagement du territoire. Il répond aussi bien aux simples besoins de localisation (localiser une parcelle, rechercher une adresse...), qu'aux besoins de co-visualisation d'informations sur le territoire.

Il permet de visualiser en 2D et en 3D l'information géographique de référence (fonds cartographiques et photographiques) ainsi que les informations géolocalisées superposables à ces fonds et présentant un intérêt public. On y retrouve les données géographiques numériques de l'IGN (photos aériennes, cartes à toute échelle, représentations des bâtiments et du parcellaire cadastral, hydrographie, altitude,

réseaux, limites administratives, noms de lieux, etc.) mais également de nombreuses données publiques (sites protégés, occupation du sol, géologie, description du littoral, zones urbaines, zones à risque, patrimoine naturel...) produites par des acteurs de référence.

Plateforme de diffusion conforme aux exigences de la <u>directive européenne INSPIRE</u>, le Géoportail favorise la diffusion des données géographiques publiques, ainsi que le partage et l'échange de données géographiques environnementales.

La maîtrise d'ouvrage du projet Géoportail est assurée par l'<u>Institut national de l'information géographique et forestière</u> (IGN).

Src: https://www.geoportail.gouv.fr/le-projet-geoportail

- 1. Rechercher le numéro de la parcelle cadastral de votre domicile. Mesurer la superficie de cette parcelle. Vous pouvez vous aider du tutoriel vidéo suivant : https://www.youtube.com/watch?v=rbl2sF7zugk
- 2. Monsieur X veut acheter une maison au 66 avenue du Maréchal Juin, à Biarritz. Mais il ne supporte pas le bruit. Que lui conseillez-vous ?
- 3. Madame Y habite à Monbazillac en Dordogne. Elle possède un drone de loisir et souhaite le faire voler à une altitude d'environ 40 mètres. Indiquer si elle a le droit de le faire.
- 4. Répondre à cette question : « Ai-je le droit de prendre une photo aérienne de l'endroit aux coordonnées GPS : 44.829439 0.879641 ? » En affichant le fond de carte de photographies aériennes, indiquer ce que vous pensez de la qualité des prises de vue sur les zones interdites.
- 5. Indiquer comment s'appelait l'actuelle « avenue Thiers », sur la rive droite de Bordeaux aux XIXè siècle.